

DELIBERATION N° 2018/476

Approuvant la grille tarifaire de la délégation de service public du Centre Aquatique Régional de Dumbéa  
« Guy Verlaquet » du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 (SPL CARD)

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 19 décembre 2018,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le contrat de délégation de service public du CARD,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/111 du 21 novembre 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

La nouvelle grille tarifaire de la gestion de la « Société Publique Locale CARD » (SPL CARD) valable du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, jointe en annexe, est approuvée.

ARTICLE 2/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3/

Le Maire de la Ville de Dumbéa et le Trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

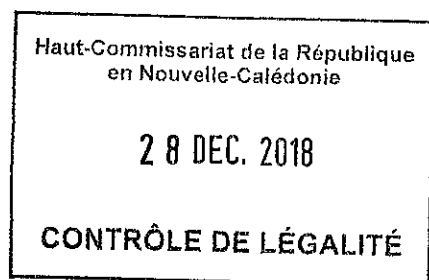
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 19 DECEMBRE 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 19 DECEMBRE 2018

Le Maire,

Georges Nature



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
AFFICHAGE	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
SPL CARD	-	1
DCJS	-	1
SDS	-	1

**PROPOSITION DE TARIFICATION 2019 DE LA SPL CARD POUR L'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE REGIONAL GUY VERLAGUET**

Les prix sont compris TTC

**ENFANTS**

Enfant de moins de 3 ans (accompagné d'un adulte payant)		Gratuit
Individuels – 16 ans sans toboggan		200 F
Individuels – 16 ans avec toboggan		400 F
Carnet individuel de 10 entrées		1 800 F
Forfait classes primaires de la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		2 000 F/séance
Forfait classes primaires extérieure à la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		3 000 F/séance
Forfait classes collèges de la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		2 500 F/séance
Forfait classes lycée de la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		3 000 F/séance
Forfait classes collèges extérieurs à la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		4 000 F/séance
Forfait classes lycée extérieurs de la commune sur temps scolaire, accompagnés d'un enseignant :		5 000 F/séance
Leçons de natation : Forfait de 10 leçons de 30 minutes (de 1 à 4 personnes)		15 000 F
Ecole municipale de Natation	Cours collectifs : FORFAIT ANNUEL "Hors vacances scolaires" (jusqu'à 25 enfants/groupe de 4 à 16 ans)	15 000 F
	Cours collectifs : PERFECTIONNEMENT (cycle de 7 semaines) "Hors vacances scolaires" (jusqu'à 15 enfants/groupe de 4 à 16 ans)	6 500 F
	Stage de natation "Pendant les vacances scolaires" (jusqu'à 12 enfants/groupe)	5 500 F

**ADULTES**

Individuels avec toboggan		300 F
Individuels sans toboggan		500 F
Carnets individuels de 10 entrées		2 700 F
Personnes âgées de + de 60 ans titulaire de la carte senior du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie		Gratuité
Handicapés titulaires de la carte CRHD (Gratuité pour l'accompagnateur d'un handicapé nécessitant obligatoirement un accompagnateur)		Gratuité
Personnel municipal de Dumbéa membre de l'AACAD (sur présentation d'un justificatif en cours de validité)		Gratuité
Titulaires du BEESAN (sur présentation d'une carte ou d'un justificatif agréé (FNMNS/FFN) en cours de validité)		Gratuité
Pompiers et policiers municipaux de Dumbéa dans le cadre de leur entraînement physique.		Gratuité
Leçons de natation : Forfait de 10 leçons de 30 minutes (de 1 à 4 personnes)		15 000 F
Cours collectifs Perfectionnement adulte "Hors vacances scolaires" (jusqu'à 15 adultes)		7 500 F

ENTREE PISCINE : ABONNEMENT ANNUEL		
Mineurs		11 000 F
Adultes (dont un casier à disposition)		22 000 F
Comité d'Entreprise, Amicale, Association (par personne et à partir de trente inscrits)		11 000 F
<b>ACTIVITES AQUATIQUES ANNEXES</b>		
AQUAGYM	A LA SEANCE	1 000 F
	CARNET DE 10 SEANCES	8 000 F
AQUAPALME	A LA SEANCE	1 000 F
	CARNET DE 10 SEANCES	8 000 F
AQUAJOGGING	A LA SEANCE	1 000 F
	CARNET DE 10 SEANCES	8 000 F
BEBE NAGEUR	A LA SEANCE	1 500 F
	CARNET DE 10 SEANCES	12 000 F
<b>LOCATION DES LIGNES D'EAU - BASSIN DE 25 OU 50 M</b>		
Désignation	Location d'1 ligne d'eau/ 1 heure avec un maximum de 20 nageurs - de jour	Location d'1 ligne d'eau/ 1 heure avec un maximum de 20 nageurs - de nuit
Associations sportives affiliées extérieures à la commune	6 000 F	9 000 F
Associations/organismes de la commune	4 000 F	6 000 F
Associations/organismes extérieurs à la commune	8 000 F	12 000 F
<b>LOCATION DE L'ETABLISSEMENT (VESTIAIRES, SANITAIRES ET BASSINS) JOURNEE (9H-17H) ET SOIREE (19H-24H)</b>		
Partie 25 m	300 000 F / période	
Partie 50 m	500 000 F / période	
CARD	750 000 F / période	
<b>LOCATION PONCTUELLE D'UN LOCAL ADMINISTRATIF (BUREAU)</b>		
Désignation	Journée	Mois
Associations/organismes de la commune	6 000 F	12 000 F
Associations/organismes extérieurs à la commune	12 000 F	24 000 F
<b>LOCATION DE LA MEZZANINE</b>		
Désignation	Journée	Soirée (jusqu'à 21h)
Associations/organismes de la commune	6 000 F / heure	9 000 F / heure
Associations/organismes extérieurs à la commune	12 000 F / heure	18 000 F / heure
<b>LOCATION DE SALLES DE REUNION DU CARD</b>		
Désignation	Associations/organismes de la commune, services municipaux, établissements publics communaux, centre de vacances et établissements scolaires, AACAD	Associations/organismes extérieurs à la commune
CARD - Journée (heures ouvrables)	1 000 F / heure / salle	2 000 F / heure / salle
CARD - Soirée (jusqu'à 21h)	2 000 F / heure / salle	4 000 F / heure / salle
<b>UTILISATION ANNUELLE DU CARD</b>		
Désignation	Ligues hébergées et sous convention avec la SPL CARD	Demandes ponctuelles des Ligues et Comités
Centre Aquatique Régional de Dumbéa	110 000 F/an	27 500 F / demi-journée (4h)
Désignation	Actionnaires de la SPL-CARD	Déléataire de la SPL-CARD
Demandes ponctuelles du Centre Aquatique Régional de Dumbéa	30 000 F/jour dans la limite de 2 journées/an	Gratuité dans la limite de 2 journées/an